

Le 11 juin 2018

Groupe – Affaires corporatives et
gouvernance
Édifice Jean-Lesage
20^e étage
75, boulevard René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4



Objet : Demande d'accès à l'information C-6175

Bonjour.

Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue à nos bureaux le 10 mai 2018, dans laquelle vous nous demandez :

- «1. Les montants de toutes les subventions, prestations et des autres avantages pécuniaires, incluant la participation au capital-action, attribués à Téo-Taxi depuis 2014, par année ;
2. Les montants de toutes les subventions, prestations et des autres avantages pécuniaires, incluant la participation au capital-action, attribués à Taxelco depuis 2014, par année ; (sic)
3. Les montants de toutes les subventions, prestations et des autres avantages pécuniaires, incluant la participation au capital-action, attribués à XPND depuis 2014, par année. » (sic)

Nous vous informons que nous ne pouvons vous communiquer ce type d'information puisqu'il s'agit de renseignements de nature commerciale que nous traitons de manière confidentielle. Nous invoquons en conséquence les articles 21, 22 et 27 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* en annexe.

La révision de cette décision peut être demandée auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à ce sujet.

Veuillez accepter nos meilleures salutations.

Le responsable de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels,



Pierre Gagnon

p. j.